



QUELLE SOIT INITIALE OU CONTINUE... EXIGEONS UNE FORMATION DE QUALITÉ

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1ER DEGRÉ

En réformant la formation initiale et en limitant - imposant l'accès à la formation continue, le ministère de l'Éducation nationale cherche clairement à transformer les enseignant·es en simple exécutant·es. Extension de l'autorité hiérarchique, limitation de la liberté pédagogique, simple application des « bonnes méthodes » imposées par le ministère ou le Conseil scientifique de l'Éducation... La stratégie ministérielle vise bien à accélérer la transformation du métier et donc à sa déqualification.

FORMATION INITIALE, RIEN NE VA PLUS...

La multiplicité des parcours pour accéder au concours et son recul en M2 sont des obstacles à l'attractivité et à la réussite. Finie l'ascension sociale par l'accès au professorat...

Les étudiant·es sont désormais précarisé·es et pressurisé·es car utilisé·es comme moyens d'enseignement (remplacements ou compléments de service). Dans ces conditions, comment se consacrer à la formation disciplinaire ou didactique tout en préparant le concours?



ÉLECTIONS
2022

COURS À PRÉPARER...
COURS À SUIVRE...
CONCOURS À PRÉPARER...
TROP C'EST TROP

UNE PLACE DE CHOIX POUR LE CONCOURS...

Il faut que le concours de recrutement se fasse en L3 et qu'il soit suivi de deux années de formation en qualité de fonctionnaire stagiaire permettant de valider un Master.



C'est la meilleure façon de préparer réellement à l'exercice du métier d'enseignant·e et d'en permettre l'accès au plus grand nombre dans des conditions dignes et acceptables. Les stagiaires doivent avoir un statut de fonctionnaire stagiaire permettant une formation progressive, accompagnée et rémunérée débouchant sur un Master (Bac+5). Un·e enseignant·e en formation doit bénéficier de deux années scolaires pleines avant de se voir titulariser.

CONCOURS EN L3
+
2 ANNÉES DE
FORMATION
RÉMUNÉRÉES

DES TEMPS DE CONCERTATION PRIS EN COMPTE...

Une École démocratique et émancipatrice pose la question de la formation initiale et continue des personnels : niveau de recrutement, reconnaissance des qualifications, conditions d'entrée dans le métier et contenus. Pour la CGT Éduc'action, un temps de concertation nécessaire doit être inclus dans le temps de service de tous les personnels des structures scolaires. Ce **temps de concertation, à disposition des équipes, est un temps de formation collective.**

Afin de renforcer l'idée et la cohésion de la communauté éducative, il doit exister une **partie commune de formation initiale et continue pour tous les personnels** dans ce qui deviendrait les Écoles Supérieures des Professionnels de l'Éducation.



POUR UNE AUTRE FORMATION CONTINUE...

Parce que la formation continue est de plus en plus imposée aux collègues via le développement des formations en constellations ou autres lubies ministérielles visant au formatage, nous **exigeons qu'elle ne soit plus dictée aux personnels.**

Parce que la formation continue est désormais trop dépendante des moyens de remplacement, nous **exigeons des recrutements massifs pour qu'elle puisse être assurée.** Cela doit permettre d'atteindre 10% du temps travaillé et respecter pour tou·tes (titulaires ou non) le **droit à la formation uniquement sur le temps de travail.**

La CGT Éduc'action rappelle aussi que la formation continue doit être fondée **avant tout sur les besoins exprimés par les seul-es collègues.** Elles-ils doivent aussi pouvoir choisir les modalités de suivi et demander à ce que ces formations soient **faites au plus près des personnels** en présentiel, par le biais d'organismes publics.

Les enseignant-es doivent aussi avoir la possibilité de se former auprès d'associations ou de mouvements pédagogiques complémentaires de l'Éducation nationale.

POUR UNE FORMATION NON IMPOSÉE PAR NOTRE EMPLOYEUR...

**PARCE QU'ENSEIGNER EST UN MÉTIER QUI S'APPREND...
PARCE QUE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE EST INDISPENSABLE...
PARCE QUE NOTRE EMPLOYEUR N'A PAS À DÉCIDER À NOTRE PLACE...
PARCE QU'ENTRER DANS LE MÉTIER NE DOIT PAS NOUS EN DÉGOÛTER...**

- EXIGEONS UN RECRUTEMENT EN L3 ET 2 ANNÉES DE STAGIAIRES POUR ACCÉDER AU MASTER**
- EXIGEONS DES FORMATIONS CHOISIES ET DE QUALITÉ DISPENSÉES PAR DES SPÉCIALISTES**
- EXIGEONS QUE LES TEMPS DE FORMATION SOIENT SUIVIS SUR NOTRE TEMPS DE SERVICE**
- EXIGEONS QUE LE DROIT À LA FORMATION SOIT RESPECTÉ PAR NOTRE EMPLOYEUR**

#jevotecgteduc2022

CGT Éduc'action

263 Rue de Paris
93100 Montreuil
01 55 82 76 55 unsen@cgteduc.fr
www.cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgt_educ



@cgteducation

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !